

Acte rendu exécutoire  
Par transmission en  
Sous-préfecture d'Aix-en-Provence

Le 18 OCT. 2011



communauté du

**PAYS D'AIX**

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU BUREAU COMMUNAUTAIRE  
SEANCE DU 7 OCTOBRE 2011  
PRESIDENCE DE MONSIEUR JOËL MANCEL

**2011\_B370**

**OBJET : Développement économique et Emploi - Commerce et artisanat -Subventions aux associations de proximité**

Le 7 octobre 2011, le Bureau de la Communauté d'Agglomération du Pays d'Aix s'est réuni en session ordinaire à la salle des fêtes de Puyricard à Aix-en-Provence sur la convocation qui a été adressée par Madame le Président de la Communauté d'Agglomération le 30 septembre 2011, conformément à l'article L.5211-1 du Code Général des Collectivités Territoriales.

**Etaient Présents :**

ALBERT Guy, vice-président, Jouques - BARRET Guy, vice-président, Coudoux - BOULAN Michel, vice-président, Châteauneuf-le-Rouge - BRAMOULLÉ Gérard, vice-président, Aix-en-Provence - BUCCI Dominique, vice-président, Les Pennes Mirabeau - BUCKI Jacques, vice-président, Lambesc - BURLE Christian, vice-président, Peynier - CANAL Jean-Louis, vice-président, Rousset - CHARRIN Philippe, vice-président, Vauvenargues - CHORRO Jean, vice-président, Aix-en-Provence - CRISTIANI Georges, vice-président, Mimet - DAGORNE Robert, vice-président, Eguilles - DELOCHE Gérard, vice-président, Aix-en-Provence - DI CARO Sylvaine, membre du bureau, Aix-en-Provence - DRAOUZIA Dahbia, membre du bureau, Aix-en-Provence - DUFOUR Jean-Pierre, vice-président, Saint-Estève-Janson - DUPERREY Lucien, vice-président, Saint-Antonin-sur-Bayon - FERAUD Jean-Claude, vice-président, Trets - FOUQUET Robert, membre du bureau, Aix-en-Provence - GACHON Loïc, vice-président, Vitrolles - GALLESE Alexandre, vice-président, Aix-en-Provence - GARÇON Jacques, membre du bureau, Aix-en-Provence - GERACI Gérard, vice-président, Aix-en-Provence - GERARD Jacky, vice-président, Saint-Cannat - GROSSI Jean-Christophe, membre du bureau, Aix-en-Provence - GUINIERI Frédéric, vice-président, Puyloubier - JOISSAINS Sophie, vice-président, Aix-en-Provence - JOUVE Mireille, vice-président, Meyrargues - LAFON Henri, membre du bureau, Pertuis - LAGIER Robert, vice-président, Meyreuil - LEGIER Michel, vice-président, Le Tholonet - LONG Danielle, vice-président, Peyrolles-en-Provence - LOUIT Christian, vice-président, Aix-en-Provence - MANCEL Joël, vice-président, Beaurecueil - MARTIN Régis, vice-président, Saint-Marc-Jaumegarde - MONDOLONI Jean-Claude, membre du bureau, Vitrolles - MORBELLI Pascale, membre du bureau, Vitrolles - PAOLI Stéphane, membre du bureau, Aix-en-Provence - PELLENC Roger, vice-président, Pertuis - PERRIN Jean-Claude, vice-président, Bouc-Bel-Air - PIN Jacky, vice-président, Rognes - PIZOT Roger, vice-président, Saint-Paul-Lez-Durance - RIVET-JOLIN Catherine, vice-président, Aix-en-Provence - SANGLINE Bruno, membre du bureau, Bouc-Bel-Air - SICARD-DESNUELLE Marie-Pierre, membre du bureau, Aix-en-Provence - SLISSA Monique, membre du bureau, Les Pennes-Mirabeau - TAULAN Francis, membre du bureau, Aix-en-Provence - VILLEVIEILLE Robert, vice-président, La Roque d'Anthéron

**Excusé(e)s avec pouvoir :**

AMIEL Michel, vice-président, Les Pennes Mirabeau, donne pouvoir à BUCCI Dominique - JOISSAINS MASINI Maryse, président, Aix-en-Provence, donne pouvoir à BRAMOULLÉ Gérard - MARTIN Richard, vice-président, Cabriès, donne pouvoir à SLISSA Monique - PERRIN Jean-Marc, membre du bureau, Aix-en-Provence, donne pouvoir à GROSSI Jean-Christophe - PIERRON Liliane, membre du bureau, Aix-en-Provence, donne pouvoir à PAOLI Stéphane - SAEZ Jean-Pierre, vice-président, Venelles, donne pouvoir à BARRET Guy

**Excusé(e)s :**

BONFILLON Jean, vice-président, Fuveau - BOYER Michel, vice-président, Simiane-Collongue - BRUNET Danièle, membre du bureau, Aix-en-Provence - CIOT Jean-David, vice-président, Le Puy-Sainte-Réparate - FILIPPI Claude, vice-président, Ventabren - LARNAUDIE Patricia, membre du bureau, Aix-en-Provence - SUSINI Jules, vice-président, Aix-en-Provence

Monsieur Jean-Christophe GROSSI donne lecture du rapport ci-joint.

## BUREAU DU 7 OCTOBRE 2011

Rapporteur : Monsieur Jean-Christophe Grossi

**Objet** : Développement Economique - Commerce et Artisanat -  
Subventions aux associations de proximité

### Décision du Bureau

Mes Chers Collègues,

Le présent rapport a pour objet l'attribution de subventions aux associations ayant pour but la promotion de l'activité artisanale et commerciale de proximité des communes de la CPA.

Je vous propose d'examiner 3 demandes de subvention pour lesquelles la Commission du Développement Economique du 12 mai 2011 et du 15 septembre 2011 s'est prononcé pour un montant global de 11 500 euros.

Dans le cadre de la politique de subventions mise en place depuis 2006 pour favoriser l'activité commerciale et artisanale de proximité, des associations de commerces de proximité pourvues de projets de dynamisation des centres villes ou villages font appel à la Communauté.

Les demandes ont été examinées au regard des critères adoptés par le Conseil Communautaire du 24 juin 2010 (délibération 2010-A099) et sont présentées en annexe du présent rapport.

Les subventions proposées par la Commission du Développement Economique tiennent compte de l'impact des actions sur le territoire mais aussi des enveloppes budgétaires disponibles.

L'enveloppe budgétaire du Service Commerce et Artisanat inscrite sur la ligne 3F-94-6574 s'élève à 91 984 euros.

Pour les 3 associations qui vous sont présentées dans le tableau ci-dessous, les actions destinées à promouvoir le dynamisme de l'activité commerciale et artisanale sont détaillées dans les fiches « associations » annexées au présent rapport, accompagnées des budgets prévisionnels 2011 correspondants.

N°	Association	Actions	Nombre d'habitants	Subvention 2010	Demande 2011	Propositions
362	LES VITRINES DE PERTUIS	Noël à Pertuis	18 872	6 000	8 000	6 000
861	ROUSS'EVASION	Week-end des saveurs les 3 et 4 décembre 2011	4 186		2 500	2 500
944	VIVRE ROUSSET	Animations festives et musicales sur la place Paul Bordes du 14 septembre au 19 octobre 2011	4 186	2 500	3 000	3 000
Montant disponible sur la ligne 3F-94-6574			91 984 €			
Total des subventions votées			11 500 €			
Reste disponible			80 484 €			

VU l'exposé des motifs,

VU le Code général des collectivités territoriales,

VU la délibération n°2009-A143 du Conseil Communautaire du 29 juillet 2009 déléguant une partie des attributions du Conseil au Bureau et notamment d'approuver l'attribution des subventions et, le cas échéant, des conventions d'objectifs associées d'un montant n'excédant pas 150 000€,

VU la délibération n°2010-A099 du Conseil Communautaire du 24 juin 2010 approuvant les critères d'attribution de subvention au profit des associations de commerçants et artisans de pôles de proximité,

VU l'avis de la Commission du Développement Economique du 12 mai 2011 et de la Commission du 15 Septembre 2011,

VU les fiches associations présentées en annexe,

Au vu de ce qui précède, je vous demande, Mes Chers Collègues, de bien vouloir :

- **ATTRIBUER**, pour un montant de 11 500 euros (onze mille cinq cents), les subventions telles que proposées par les Commissions du 12 mai 2011

et du 15 Septembre 2011 et détaillées dans le tableau récapitulatif ci-dessus ;

- **AUTORISER** Madame le Président ou son représentant à signer tous documents afférents à l'exécution de la présente délibération ;
- **DIRE** que cette dépense sera imputée sur la ligne budgétaire 3F-94-6574 du budget 2011 qui présente les disponibilités nécessaires ;

**OBJET : Développement économique et Emploi - Commerce et artisanat -Subventions aux associations de proximité**

Monsieur Jean-Louis CANAL ne prend pas part au vote.

VU la délibération n° 2009-A143 du 29 juillet 2009 portant délégation d'attributions au Bureau ;

Après en avoir délibéré, le Bureau de la Communauté du Pays d'Aix adopte à l'unanimité des suffrages exprimés le rapport qui précède et le transforme en délibération.

Le Président de la Communauté du Pays d'Aix  
**Maryse JOISSAINS MASINI**

